

# LE TRAIT D'UNION

Bon hiver  
à tous!

volume 46 numéro 01; Janvier 2021



Clinique Dentaire  
**Kamouraska**

Dre Jill Laroche Paquet

*Alimentation*  
**Saint-Bruno 2020**

*Isabelle Bérubé*

*Jean-Charles Chénard À votre service*

155 rte du Petit Moulin  
Saint-Bruno de Kam. **418.492.3185**

*Épicerie - Essence*  
*Service de traiteur*



Ce journal communautaire est publié par :  
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.  
4, du Couvent  
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: [trdunion@globetrotter.net](mailto:trdunion@globetrotter.net)

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1197-4087

### Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

### Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

### Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abo de

### Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

**Date de tombée des articles**

20 janvier 2021

## Conseil d'administration

**Présidente :** Constance Gagné, 492-5178  
**Vice-présidente :** Angèle Dionne 492-9690  
**Trésorière :** Sonia Gagné, 492-3779  
**Secrétaire :** Claudette Rivard 492-1612  
**Directrice :** Micheline Dionne, 492-5281

## L'Équipe du journal

**Rédacteur en chef** Équipe du journal

### Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

### Collaboration

Conseil municipal  
Fabrique  
Myrtha St-Pierre  
Céline Pelletier  
Constance Gagné  
Projektion 16-35

Equipe du journal  
Angèle Dionne  
Familiprix  
Diane Cardin  
La Passerelle

### Sommaire :

Page 3 : 2020, une année à oublier! - Biblio - Bottin  
ressources

Page 4- 7: Chronique municipale

Page 8 : Vous planifiez des rénovations?

Page 12 : Horaire patinoire

Page 13 : Fabrique - La Passerelle

Page 14 -15: Chronique culinaire - 50 ans et plus

Page 16 : Chronique juridique

Page 17 : Projektion 16-35

Page 18 : Horaire d'ouverture

Page 19-20 : Commanditaires

## 2020, une année à oublier ... vivement 2021!



## Bibliothèque municipale

On se souviendra de cette année 2020 qui passera à l'histoire, du moins pour ce siècle. En mars dernier, mauvaise nouvelle pour la planète, un méchant virus oblige le gouvernement à nous mettre sur pause le temps de laisser passer la vague qui déferle tel un tsunami.

Angoisse, anxiété, isolement et stress sont tous des symptômes qui frappent une grande partie de la population. Tous se sentent impuissants face à ce fléau mondial.

Le temps des Fêtes aura été spécial cette année. Les technologies d'aujourd'hui ont tout de même permis à plusieurs de se rejoindre d'une autre façon. Même la température s'est mise de la partie pour nous gâcher cette belle fête.

L'arrivée du vaccin apporte son lot d'espoir afin que nous puissions retrouver une vie normale. D'ici à ce que tous le reçoivent, il ne faut pas baisser la garde, car le virus est toujours là qui guette une entrée dans nos familles, semblable à un vautour qui attend sa proie dans le détour.

Faisons en sorte de respecter les consignes et de continuer à être prudents. Il ne faudrait pas que tous les efforts que nous avons mis soient réduits à néant.

Les nombreux cas répertoriés en ce début d'année nous démontrent que ce virus est toujours bien là. Espérons que cette pause en ce début d'année puisse stopper cette machine infernale. Ceux qui ne croient toujours pas à ce virus, j'espère que ces chiffres vous démontrent à quel point il est bien présent. Ayons une pensée pour tous ces gens qui jour après jour sont au front dans les hôpitaux, les CHSLD et les résidences pour personnes âgées et qui travaillent d'arrache-pied.

L'année 2021 qui commence, sera j'en suis certaine, pleine d'espoir pour revenir à une vie plus normale. D'ici là, continuons à respecter les consignes afin que l'on puisse mettre tout cela derrière nous.

Je souhaite à tous une Bonne Année 2021, que la paix règne en vos cœurs.

Vivement 2021!

*Constance Gagné*

Chers abonnés

Voilà une nouvelle année qui s'amorce sous l'ombre du coronavirus et pour cette raison votre bibliothèque restera fermée jusqu'au 12 janvier 2021.

Advenant que nous devrions rester fermer plus longtemps nous vous invitons à nous faire parvenir vos demandes à: « [biblio.bruno@crsbp.net](mailto:biblio.bruno@crsbp.net) » en nous indiquant le titre du livre et son auteur ainsi que votre nom, numéro d'abonné et votre numéro de téléphone. Vous pouvez faire plusieurs demandes. Dès que nous recevrons les livres du réseau, nous vous donnerons un rendez-vous pour vous les remettre au comptoir.

Sachez que le réseau possède d'innombrables ouvrages de tout genre pour captiver votre attention et votre imaginaire. Offrez-vous un moment de détente, de plaisir et d'évasion avec un bon livre et osez découvrir de nouveaux auteurs et de nouveaux styles. OSEZ!!!

Toute l'équipe vous offre ses meilleurs vœux de santé, de vous émerveiller des petits bonheurs quotidiens et d'être à l'écoute des moments heureux qui jalonnent votre vie!

*Diane Cardin*  
Responsable

### Rappel

#### Mise à jour du répertoire des ressources Saint-Bruno de Kamouraska

Pour inscription au bottin téléphonique ou section ressources faire parvenir les informations directement au journal à l'adresse e-mail suivante :

[trdunion@globetrotter.net](mailto:trdunion@globetrotter.net)

ou par téléphone

**Micheline Dionne (418) 492-5281**

**Claudette Rivard (418) 492-1612**



# Chronique municipale

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 8 DÉCEMBRE 2020

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2020 en ajournement de la séance ordinaire du 7 décembre 2020, tenue à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 18 h 30.

**Sont présents :** Mesdames les conseillères Valérie Bourgoin, Julie Nadeau et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, André Caron et Michel Ferland sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

**Est absent :** M. Philippe Morneau-Hardy, conseiller.

**Est aussi présente** M<sup>me</sup> Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

**2020-12-259 OUVERTURE DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Valérie Bourgoin

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la séance soit ouverte à 18 h 30 et que l'ordre du jour tel que lu soit accepté.

**2020-12-260 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLET AU MONTANT DE 373 800 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 15 DÉCEMBRE 2020**

**ATTENDU QUE** conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska souhaite emprunter par billets pour un montant total de 373 800 \$ qui sera réalisé le 15 décembre 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
222-2020	373 800 \$

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

**ATTENDU QUE** conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 222-2020, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Julie Nadeau

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du

préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 décembre 2020;
2. les intérêts seront payables semiannuellement, le 15 juin et le 15 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière par intérim;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021	35 000 \$	
2022	35 500 \$	
2023	36 000 \$	
2024	36 600 \$	
2025	37 100 \$	(à payer en 2025)
2025	193 600 \$	(à renouveler)

**QU'**en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 222-2020 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 décembre 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**2020-12-261 ACCEPTATION DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE REFINANCEMENT D'UN BILLET AU MONTANT DE 373 800 \$**

Date d'ouverture :	8 décembre 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	15 décembre 2020
Montant :	373 800 \$		

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme CAISSE DESJARDINS CENTRE-EST-DU-KAMOURASKA est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. André Caron  
Et résolu à l'unanimité des membres présents  
QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

### Soumissions pour l'émission de billets

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 décembre 2020, au montant de 373 800 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 CAISSE DESJARDINS CENTRE-EST-DU-MOURASKA

35 000 \$	1,45980 %	2021
35 500 \$	1,45980 %	2022
36 000 \$	1,45980 %	2023
36 600 \$	1,45980 %	2024
230 700 \$	1,45980 %	2025

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,45980 %

#### 2 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

35 000 \$	0,60000 %	2021
35 500 \$	0,70000 %	2022
36 000 \$	0,90000 %	2023
36 600 \$	1,05000 %	2024
230 700 \$	1,20000 %	2025

Prix : 98,51100 Coût réel : 1,50737 %

#### 3 BANQUE ROYALE DU CANADA

35 000 \$	0,60000 %	2021
35 500 \$	0,70000 %	2022
36 000 \$	0,90000 %	2023
36 600 \$	1,05000 %	2024
230 700 \$	1,20000 %	2025

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,61000 %

QUE la Municipalité de Saint Bruno de Kamouraska accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS CENTRE-EST-DU-KAMOURASKA pour son emprunt par billets en date du 15 décembre 2020 au montant de 373 800 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 222-2020. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

#### 2020-12-262 FERMETURE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 18 h 45.

*Richard Caron*, maire

*Maryse Ouellet*, directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim

•À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue le 14 décembre 2020 à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 19 h.

**Sont présents :** Mesdames les conseillères Valérie Bourgoïn, Julie Nadeau et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, André Caron, Philippe Morneau-Hardy et Michel Ferland sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

**Est aussi présente** M<sup>me</sup> Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

### 2020-12-263 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

### 2020-12-264 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par** Monsieur Philippe Morneau-Hardy  
**Et résolu à l'unanimité** des membres présents de l'adopter tel quel.

### 2020-12-265 ADOPTION PAR RÉOLUTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET) POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021

REVENUS	2021
Taxes	688 155 \$
Paiement tenant lieu de taxes	13 192 \$
Transferts	250 141 \$
Services rendus	6 000 \$
Imposition de droits	6 600 \$
Intérêts	16 650 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>980 738 \$</b>

DÉPENSES (CHARGES)	2021
Administration	282 068 \$
Sécurité publique	96 476 \$
Transport	273 035 \$
Hygiène du milieu	56 957 \$
Matières résiduelles	63 037 \$
Aménagement et urbanisme	30 668 \$
Santé et bien-être	15 772 \$
Loisirs et culture	68 618 \$
Frais de financement	36 657 \$
Remboursement de la dette	57 450 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>980 738 \$</b>

Immobilisations	
Amortissement	249 238 \$ <sup>1</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>1 229 976 \$</b>

<sup>1</sup>Prendre note que les amortissements d'immobilisations ne sont pas inclus comme « charges » aux dépenses de fonctionnement.

**Il est proposé par** Madame Valérie Bourgoïn  
**Et résolu à l'unanimité** des membres présents  
**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte les prévisions budgétaires pour l'année financière 2021.

### NOMBRE ET DATES DES VERSEMENTS

Chaque fois que le total de toutes les taxes (y compris les tarifs de compensations) dépasse 300.00 \$ pour une unité d'évaluation, le compte relatif est alors divisible en six (6) versements égaux dont les dates d'échéance des versements de taxes sont les suivantes :

Versement 1 : **25 mars 2021**

Versement 2 : **26 avril 2021**

Versement 3 : **25 juin 2021**

Versement 4 : **26 juillet 2021**

Versement 5 : **27 septembre 2021**

Versement 6 : **28 octobre 2021**

### TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

Le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la municipalité est fixé à :

1 % par mois (12 % par année) pour l'exercice financier 2021.

### 2020-12-266 ADOPTION PAR RÉOLUTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

**Il est proposé par** Monsieur André Caron  
**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années suivantes 2021, 2022 et 2023;

2021 : 290 529 \$ travaux dans le rang de Ste-Barbe (TECQ)  
2021: 300 000 \$ construction garage municipal (RIRL)  
2022 : 164 203 \$ travaux dans le rang de Ste-Barbe (TECQ)  
2023 : 145 264 \$ travaux dans le rang de Ste-Barbe (TECQ)  
2023: 500 000 \$ travaux dans le rang du Nord (RIRL)

#### 2020-12-267 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

**À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue le 14 décembre 2020 à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 19 h 30.**

**Sont présents :** Mesdames les conseillères Valérie Bourgoin, Julie Nadeau et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, André Caron, Philippe Morneau-Hardy et Michel Ferland sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

**Est aussi présente** M<sup>me</sup> Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

#### 2020-12-269 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

#### 2020-12-270 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par** Monsieur Philippe Morneau-Hardy  
**Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel quel.**

#### 2020-12-271 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 229-2020 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2021

Monsieur Michel Ferland, conseiller, donne un avis de motion pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement 229-2020 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2021.

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçus tous les documents.

#### 2020-12-268 FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé,

**Il est proposé par** Monsieur Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 19 h 15.

Richard Caron, maire  
Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

#### 2020-12-272 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 229-2020 DÉCRÉTANT LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2021

Il est, par la présente, déposé par Monsieur Michel Ferland conseiller, le projet du règlement numéro 229-2020 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2021 qui sera adopté à une séance subséquente, et ce, conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*.

#### 2020-12-273 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

#### 2020-12-274 FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Monsieur Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 19 h 45.

Richard Caron, maire  
Maryse Ouellet, directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim

## Vous planifiez des rénovations? Avant toute chose, assurez-vous d'être en sécurité.

Que ce soit pour des raisons sanitaires, professionnelles ou personnelles, nous sommes de plus en plus nombreux à passer plus de temps à la maison. Les projets de rénovation à réaliser soi-même servent avant tout à améliorer nos espaces de vie. Qu'il s'agisse de donner une couche de peinture, de poser du papier peint ou de refaire la cuisine, la sécurité doit être la principale préoccupation lors des travaux.

Si vous envisagez de faire des rénovations prochainement, suivez les six conseils qui suivent afin d'assurer votre sécurité et celle de votre famille :

1. Assurez-vous d'abord d'avoir sous la main tout l'équipement de protection individuelle approprié pour les travaux à exécuter. Vous pourriez avoir besoin de gants, d'un masque ou d'un respirateur ainsi que des lunettes de sécurité. Vous trouverez sur l'emballage et dans les instructions supplémentaires comprises avec les produits que vous utiliserez des renseignements détaillés sur l'équipement de protection recommandé, y compris le type de masque ou de respirateur requis. N'oubliez pas qu'un masque pour la poussière ne vous protégera pas des émanations nocives des produits chimiques.

2. Certains produits et matériaux utilisés en construction – comme le papier peint, les produits nettoyants, les colles, les panneaux d'agglomérés, les peintures et les scellants – peuvent émettre des gaz nocifs dans l'air de votre maison, qu'on appelle des composés organiques volatils (COV). Autant que possible, procurez-vous des produits à faible ou à zéro émission de COV.

3. Assurez-vous de bien ventiler votre aire de travail. Ceci est particulièrement important si vous avez l'intention de restaurer des meubles, d'utiliser des peintures, des vernis, des colles et des adhésifs, ou si vous réalisez des travaux de rénovation qui vont créer de la poussière ou produire des vapeurs chimiques. Ouvrez les fenêtres et les portes, faites fonctionner vos ventilateurs et, si possible, travaillez dehors.

4. Des matériaux de construction plus anciens comme certains isolants, le béton, le plâtre, les tuiles de plafond et de plancher, les parements de maison et certaines pièces d'automobile peuvent encore contenir de l'amiante. Si vous pensez que votre maison pourrait contenir de l'amiante, engagez un professionnel pour en détecter la présence avant de procéder à des rénovations ou des démolitions. Si vous avez trouvé de l'amiante, n'y touchez pas et n'essayez jamais de le retirer vous-même. Embauche plutôt un spécialiste du désamiantage.

5. Si votre maison a été construite avant 1990, embauchez un professionnel pour vérifier si la peinture est à base de plomb, car cette dernière peut libérer de la poussière nocive si elle est abîmée ou enlevée durant les rénovations.

6. Inspectez la maison pour vérifier la présence de moisissures et de sources d'humidité excessive. Tout dépendant de l'endroit à rénover, vérifiez les sous-sols, les placards, les rebords de fenêtre, les toitures et autour des éviers, des baignoires et des tuyaux. Si vous trouvez une grande quantité de moisissures, faites appel à un professionnel pour les éliminer. Si les moisissures reviennent constamment même après avoir été nettoyées, consultez un professionnel qui vous aidera à identifier les sources d'humidité et à régler les problèmes qui y sont associés.

Maintenant que vous avez pris les précautions nécessaires pour procéder de façon sécuritaire, vous êtes en mesure de choisir vos couleurs et vos matériaux. Pour en savoir davantage sur la façon de maintenir une maison saine, visitez [canada.ca/maison-saine](http://canada.ca/maison-saine).

*Edition nouvelle.com*



# S'isoler, c'est sérieux.

**Pour lutter contre la propagation de la COVID-19,  
on doit rester à la maison quand :**

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

**Québec.ca/isolement**

**1 877 644-4545**

Votre  
gouvernement

Québec

# Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches



**Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.**

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. **N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.**

## Prenez soin de vous

- Mettez sur vos forces personnelles et ayez confiance en vos capacités.
- Rappelez-vous les stratégies gagnantes que vous avez utilisées par le passé pour traverser une période difficile. Il n'y a pas de recette unique, chaque personne doit trouver ce qui lui fait du bien.
- Accordez-vous de petits plaisirs (écouter de la musique, prendre un bain chaud, lire, pratiquer une activité physique, etc.).
- Si c'est accessible, allez dans la nature et respirez profondément et lentement.
- Apprenez à déléguer et à accepter l'aide des autres.
- Demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé par les événements. **Ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous aider.**
- Contribuez à l'entraide et à la solidarité tout en respectant vos limites personnelles et les consignes de santé publique. Le fait d'aider les autres peut contribuer à votre mieux-être et au leur.
- Prenez le temps de réfléchir à ce qui a un sens ou de la valeur à vos yeux. Pensez aux choses importantes dans votre vie auxquelles vous pouvez vous accrocher quand vous traversez une période difficile.
- Limitez les facteurs qui vous causent du stress.
- Bien qu'il soit important de vous informer adéquatement, limitez le temps passé à chercher de l'information au sujet de la COVID-19 et de ses conséquences, car une surexposition peut contribuer à faire augmenter les réactions de stress, d'anxiété ou de déprime.



## Outil numérique *Aller mieux à ma façon*

*Aller mieux à ma façon* est un outil numérique d'autogestion de la santé émotionnelle. Si vous vivez des difficultés liées au stress, à l'anxiété ou à la détresse, cet outil peut contribuer à votre mieux-être puisqu'il permet de mettre en place des actions concrètes et adaptées à votre situation. Pour en savoir plus, consultez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

Votre  
gouvernement



## Laissez vos émotions s'exprimer

- Gardez en tête que toutes les émotions sont normales, qu'elles ont une fonction et qu'il faut se permettre de les vivre sans jugement.
- Verbalisez ce que vous vivez. Vous vous sentez seul? Vous avez des préoccupations?
- Donnez-vous la permission d'exprimer vos émotions à une personne de confiance ou de les exprimer par le moyen de l'écriture, en appelant une ligne d'écoute téléphonique ou autrement.
- Ne vous attendez pas nécessairement à ce que votre entourage soit capable de lire en vous. Exprimez vos besoins.
- Faites de la place à vos émotions et aussi à celles de vos proches.



## Utilisez judicieusement les médias sociaux

- Ne partagez pas n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Les mauvaises informations peuvent avoir des effets néfastes et nuire aux efforts de tous.
- Utilisez les réseaux sociaux pour diffuser des actions positives.
- Regardez des vidéos qui vous feront sourire.



## Adoptez de saines habitudes de vie

- Tentez de maintenir une certaine routine en ce qui concerne les repas, le repos, le sommeil et les autres activités de la vie quotidienne.
- Prenez le temps de bien manger.
- Couchez-vous à une heure qui vous permet de dormir suffisamment.
- Pratiquez des activités physiques régulièrement, tout en respectant les consignes de santé publique.
- Réduisez votre consommation de stimulants : café, thé, boissons gazeuses ou énergisantes, chocolat, etc.
- Buvez beaucoup d'eau.
- Diminuez ou cessez votre consommation d'alcool, de drogues, de tabac ou votre pratique des jeux de hasard et d'argent.

## Aide et ressources

Le prolongement de cette situation inhabituelle pourrait intensifier vos réactions émotionnelles. Vous pourriez par exemple ressentir une plus grande fatigue ou des peurs envahissantes, ou encore avoir de la difficulté à accomplir vos tâches quotidiennes. Portez attention à ces signes et communiquez dès que possible avec les ressources vous permettant d'obtenir de l'aide. Cela pourrait vous aider à gérer vos émotions ou à développer de nouvelles stratégies.

- **Info-Social 811**  
Service de consultation téléphonique psychosociale 24/7
- **Regroupement des services d'intervention de crise du Québec**  
Offre des services 24/7 pour la population en détresse :  
centredecrise.ca/listecentres
- **Service d'intervention téléphonique**  
Service de consultation téléphonique 24/7 en prévention du suicide :  
1 866 APPELLE (277-3553)

**De nombreuses autres ressources existent pour vous accompagner, consultez : [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)**

[Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

 Info-Social 811

Québec 



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

## Horaire de la patinoire

Hiver 2021



<b>Jeudi :</b>	18 h 30 à 21 h 00
<b>Vendredi :</b>	18 h 30 à 22 h 00
<b>Samedi :</b>	13 h 00 à 17 h 00
<b>Dimanche :</b>	13 h 00 à 17 h 00

Horaire sujet à des changements selon la température. Surveillez notre page Facebook ou téléphonez au 418 492-2612, poste 204.

En dehors des heures d'ouverture,  
vous devrez assurer la surveillance de vos enfants à la patinoire.  
Si le tracteur est sur la patinoire pour déneiger, personne n'est autorisé à patiner  
pour des raisons de sécurité. Merci!

**Bienvenue à tous!**

# PLACE DE L'ÉGLISE

## Décès



À la résidence Place de l'Étoile de Saint-Pascal, le 8 décembre 2020, est décédée à l'âge de 90 ans et 11 mois, **Mme Noëlla Lebrun**, épouse de feu M. Arthur Lévesque, Elle demeurait à Saint-Bruno de Kamouraska.

Sincères condoléances à son fils Normand Lévesque, sa soeur Simone Lebrun, sa belle-soeur Monique Migneault et son beau-frère Hugues Lévesque de notre paroisse.

\*\*\*\*\*

À la résidence à la Petite-Villa de Saint-Pascal, le 12 décembre 2020, est décédée à l'âge de 94 ans et 8 mois, **Mme Rita Gagné**, épouse de feu M. Arthur Charest. Elle demeurait à Saint-Bruno, Kamouraska.

Sincères condoléances à son fils André, ses belles-soeurs, Jacqueline Dionne, Gabrielle Bernier et Carmelle Dionne de notre paroisse.

## Nouvelle tarification du cimetière



### Entretien lots au cimetière :

½ lot (7 x 10)	25 ans -	150\$
1 lot (12 x 10)	25 ans	250\$
Creusage fosse (urne)		40\$
Creusage fosse (cercueil)		200\$
Droit d'entrée (inhumation du corps d'un non-paroissien) (Art. 30)		40\$
Achat d'un ½ lot		150\$
Achat d'un lot		250\$

\* La nouvelle tarification entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

*Céline Pelletier*  
Pour la Fabrique



*Tu as besoin de ventiler... Tu te sens seule, c'est temps-ci... Tu as besoin de réseauter...*

*Tu te questionnes...*

**Appelle-nous, on est là pour toi !**

**418-492-1449**

**Heures d'ouverture**  
**8 : 30 AM - 16 : 30 PM**  
Du lundi au Vendredi  
\*Mardi am fermé  
**710, rue Taché**  
**Saint-Pascal**

*Bienvenue à toutes!*

### **NOS SERVICES**

Écoute  
Accompagnement juridique  
Accompagnement social  
Accueil et référence  
Animation sociale  
Groupes d'entraide  
Relation d'aide  
Renseignements généraux  
Représentation dans le milieu  
Soutien en violence

\*Tout en respectant les directives de la Santé publique.

# CHRONIQUE CULINAIRE

## Fish'n Chips sans friture

Frites

4 pommes de terre Russet ou Idaho, non pelées

Environ 30 ml (2c. à soupe) d'huile d'olive extra vierge

Au goût, sel de mer et poivre noir du moulin

## Poisson

4 filets d'aiglefin (ou d'autre poisson à chair blanche) d'environ 180g (6 oz) chacun

125 ml (1/2) tasse de farine

2 œufs battus

Environ 175 ml (3/4 tasse) de chapelure

60 ml (1/4 tasse) de pacanes, finement broyées

1 tige de thym frais, feuilles enlevées et hachées

Au goût, piment de cayenne

Au goût, sel et poivre du moulin

15 ml (1c. à soupe) d'huile d'olive

Quartiers de citron et vinaigre de malt en accompagnement

Préchauffer le four à 220 C (425 F)

Préparer d'abord les frites. Couper chaque pomme de terre en 6 ou 8 quartiers. Déposer dans un grand bol, enrober de 30 ml (2. à soupe) d'huile d'olive. Saler et poivrer. Bien mélanger.

Répartir les pommes de terre sur une grande plaque à pâtisserie antiadhésive en évitant qu'elles se chevauchent.

Cuire jusqu'à ce que les frites soient tendres et bien dorées, en les retournant de temps en temps, pendant environ 30 à 35 minutes.

Environ 20 minutes avant la fin de la cuisson des frites, placer 3 assiettes à tarte ou bol peu profond sur le plan de travail. Déposer la farine dans le premier bol, les œufs battus dans le deuxième, et la chapelure, les pacanes, le thym, le poivre de cayenne, le sel et le poivre dans le troisième.

Saler et poivrer le poisson. Tremper le filet de poisson dans la farine, puis dans le mélange d'œufs et enfin dans le mélange de chapelure.

Faire chauffer une plaque à pâtisserie au four pendant 5 minutes. Lorsque la plaque est chaude, l'arroser de 15 ml (1c. à soupe) d'huile d'olive. Déposer le poisson sur la plaque.

Cuire au four pendant environ 10 à 12 minutes, selon l'épaisseur, en retournant à mi-cuisson.

Servir les filets de poisson et les frites avec des quartiers de citron et du vinaigre de malt ainsi qu'une purée de pois vert.

## Languettes de porc laquées

2 filets de porc d'environ 400 g (14 oz) chacun

12-18 brochettes de bois trempées 30 minutes dans l'eau

Sauce à laquer pour porc

10 ml (2c. à thé) gingembre moulu

15 ml (1c. à soupe) moutarde sèche

5 ml (1c. à thé) poudre d'ail

100 ml (2/3 tasse) vinaigre de riz assaisonné de préférence

125 ml (1/2 tasse) sauce aux prunes

100 ml (2/3 tasse) sauce hoisin

Couper le filet de porc en deux morceaux. Couper chaque morceau, dans le sens de la longueur, en tranches d'environ 0,5 cm (1/4 po.) d'épaisseur. Mettre trois tranches de porc, côte à côte sur une surface de tra-

vail. Embrocher les tranches de viande, à plat, avec trois brochettes (une de chaque côté et une au centre). Déposer les brochettes sur une grande assiette de service, puis les réserver. Répéter l'opération avec le reste des tranches, de porc et des brochettes de bambou.

Verser environ la moitié de la sauce à laquer pour porc dans un petit bol, puis en badigeonner les brochettes de chaque côté. Couvrir et réfrigérer 2-6 heures. Réserver le reste de la sauce à laquer pour porc au réfrigérateur.

Préchauffer le barbecue à feu élevé. Lorsque la grille commence à fumer. Bien la gratter, puis huiler. Déposer les brochettes sur le grill. Puis baisser le feu à moyen-élevé. Cuire les languettes de porc 2 minutes de chaque côté ou jusqu'à ce que la viande soit encore légèrement rosée. Badigeonner les brochettes de la sauce à laquer pour porc, réservé après les avoir tournées. Si vous cuisez les brochettes à la cuisinière, grillez-les au four à broil à environ 10 cm (4 po.) de l'élément supérieur en augmentant les temps de cuisson prescrits au barbecue de quelques minutes.

Retirer les brochettes du gril, puis les mouiller de sauce à laquer pour porc au goût. Servir immédiatement, accompagner d'un couscous aux raisins et d'une salade mixte.

### Sauce à laquer pour porc

Mettre les trois premiers ingrédients dans un bol, puis bien mélanger avec un fouet. Ajouter graduellement le vinaigre tout en continuant de mélanger pour éviter que des grumeaux se forment. Ajouter la sauce aux prunes et la sauce hoisin, puis bien mélanger.

Couvrir, puis réfrigérer jusqu'au moment d'utiliser. Cette sauce est excellente pour badigeonner la viande plusieurs fois durant les dernières minutes de cuisson.

*Angèle Dionne*



## Nouvelles des 50 ans et plus

En ce temps de pandémie, que vous souhaiter de plus que la santé, la résilience et la patience.

Nous nous souhaitons tous que l'année 2021 soit meilleure que celle qui se termine.

Bonne Année!

Les anniversaires de janvier :

- 7 Camille Bernier
- 11 Micheline Dionne
- 16 Rose-Eva Chénard
- 19 Émilie Bernier
- 23 Michel Ferland
- 24 Louise Gagné
- 27 Guy Gagné
- 28 Gilles Bernier
- 28 Jacqueline Dionne



*Myrtha St-Pierre*  
Présidente

LE TRAIT D'UNION

*Devenez membre*

Une contribution volontaire de 2\$ par personne vous fait membre 2020-2021 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : \_\_\_\_\_

2 \$/ personne = .....

N.B. Veuillez remettre votre contribution à un membre du conseil, ou dans la boîte mise à votre disposition au dépanneur. Merci!

# CHRONIQUE JURIDIQUE

## La maison à la séparation des conjoints de fait

**Vous venez de vous séparer et vous n'étiez pas mariés. Qui peut rester dans la maison? Qui doit quitter?**



### Le droit du propriétaire de demeurer dans la maison à la séparation

1. Si la maison appartient exclusivement à un des conjoints

À la séparation, c'est le conjoint propriétaire qui a le droit de décider s'il permet à l'autre de rester ou s'il doit quitter.

Bien attendu, le conjoint propriétaire doit faire preuve de bon sens dans l'exercice de ses droits.

Expulser son conjoint à 3 h du matin, le jour de Noël, par exemple, peut être considéré comme abusif, selon les circonstances.

2. Si la maison appartient aux deux conjoints en copropriété

Les conjoints copropriétaires doivent décider ensemble à la séparation qui reste dans la maison et qui quitte. En tant que copropriétaires, ils ont chacun le droit de rester dans la maison à la séparation et ne peuvent pas forcer l'autre à quitter.

Ainsi, le conjoint qui quitte la maison peut tenter de réclamer à l'autre une compensation financière pour la perte de son droit d'utiliser la maison.

### La possibilité d'exclure le propriétaire à la séparation si c'est dans l'intérêt des enfants

Il est possible pour un conjoint de tenter de forcer l'autre conjoint propriétaire ou copropriétaire à quitter la maison temporairement.

Toutefois, ce conjoint doit :

- avoir [la garde de leurs enfants mineurs](#);
- démontrer qu'il est dans l'intérêt des enfants d'occuper la maison;
- faire une demande en justice pour demander la permission d'occuper la maison et d'exclure le propriétaire ou le copropriétaire de celle-ci.

Par contre, un juge peut refuser ce type de demande, même si l'exclusion est demandée pour un temps limite.

Source: Educaloi



## Une nouvelle agente d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes au Kamouraska

Projektion16-35 est heureux d'annoncer que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) lui accorde un appui financier de 230 469 \$ dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI). Cette contribution permet l'embauche de Mme Julie Thibodeau-Bélaïr à titre d'agente d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes au Kamouraska pour une période de 3 ans.

« L'arrivée d'une ressource dédiée aux personnes immigrantes était très attendue au Kamouraska, tant par les employeurs que par les bénévoles et la communauté d'accueil. Je suis heureuse de voir que les efforts de concertation des organismes du territoire permettront désormais aux nouveaux Kamouraskois de bénéficier d'un accompagnement chaleureux et bienveillant, à notre image, depuis leurs démarches d'installation jusqu'à leur enracinement dans notre région. » explique Mme Julie-Christine Hélas, agente de mobilisation à l'immigration pour la MRC de Kamouraska.

Pour Mme Édith Samson, directrice générale de Projektion 16-35, la mise en œuvre de ce nouveau service au Kamouraska se veut être complémentaire aux activités de l'organisme. « Même si généralement notre mission vise les 16 à 35 ans, il nous est apparu important de mettre à contribution notre expertise en accompagnement professionnel, personnel et social, afin de soutenir toutes ces personnes désireuses de s'établir chez nous. » de dire Mme Samson.

« Nous sommes fiers de pouvoir travailler avec des organismes engagés et dévoués qui offrent des services essentiels à la réussite de l'intégration et de la francisation de nombreuses personnes immigrantes, particulièrement dans la région de Kamouraska grâce à cette nouvelle entente avec Projektion 16-35. Le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration traduit bien la vision et les mesures prises par notre ministère pour mieux accueillir et mieux intégrer, en français, les personnes immigrantes au Québec dans le but de favoriser leur établissement durable ainsi que leur pleine participation. »

*Mme Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides.*

Mme Julie Thibodeau-Bélaïr, anthropologue et intervenante interculturelle, peut dorénavant offrir gratuitement des services d'accompagnement aux personnes immigrantes, que leur statut soit permanent ou temporaire. Le programme PASI prévoit un suivi adapté à la situation particulière de chaque personne, depuis son installation et son inscription aux services publics jusqu'à la création de liens significatifs avec la culture et la population locale, en passant par le référencement vers les diverses ressources du milieu, selon les besoins rencontrés dans le processus d'intégration.

Lancé en février dernier, le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) est destiné à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective dans leurs processus d'installation et d'intégration en leur offrant, entre autres, un service d'accompagnement personnalisé.

Précisons que des ateliers pratiques afin d'outiller les personnes immigrantes dans la connaissance de leur milieu et de leurs droits seront également organisés quand la situation sanitaire le permettra.

Pour de plus amples informations sur ce nouveau service, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Julie Thibodeau-Bélaïr au 418 492-9127 poste 118.

### Liens connexes :

Programme d'appui et de soutien à l'intégration

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/programmes-integration/reussir-integration.html>

- Lancement PASI- Communiqué du 27 février : <http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/presse/communiqués/com20200227.html>
- Projektion16-35 : <https://projektion16-35.ca/>

# Horaire d'ouverture

## Bureau municipal

Sur rendez-vous

Du lundi au jeudi :  
9 h à 12 h et  
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612  
www.stbrunokam.qc.ca

## Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et  
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Club les Belles Pistes du Rocher blanc

Ouvert les vendredis, samedis et dimanches  
à partir du 29 novembre 2019.  
Ouvert 7 jours dès l'ouverture des pistes de motoneige.

## Alimentation St-Bruno

Dimanche : 9 h à 19 h  
Lundi : 9 h à 19 h  
Mardi : 9 h à 19 h  
Mercredi : 9 h à 19 h  
Jeudi : 9 h à 19 h  
Vendredi : 9 h à 19 h  
Samedi : 9 h à 19 h

Tél.: 418 492-3185

## Bibliothèque

Le mercredi de  
18 h 30 à 20 h  
Fermé jusqu'au 11 janvier

SAAQ St-Pascal

Lundi au vendredi de  
12 h 00 à 16 h 00

Samedi Fermé  
dimanche Fermé

Téléphone : (418) 492-7314

## Horaire patinoire

Jeudi : 18 h 30 à 21 h 00  
Vendredi : 18 h 30 à 22 h 00  
Samedi : 13 h 00 à 17 h 00  
Dimanche : 13 h 00 à 17 h 00

## Fabrique 321, rue de l'Église

Mercredi de 9 h à 15 h 30  
au  
local administratif des  
Habitations de St-Bruno.  
Téléphone: 418-308-0838.



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**BUREAU DE MONTMAGNY**  
Édifice Amable Bélanger  
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 206  
Montmagny (Québec) G5V 1J7  
Téléphone : 418 234-1893 • 1 866 774-1893

**BUREAU DE SAINT-PASCAL**  
Édifice Claude-Bécharde  
235, rue Rochette, bureau 108  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Téléphone : 418 492-7730

**BUREAU DE SAINTE-PERPÉTUE**  
366, rue Principale Sud, bureau 205  
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
Téléphone : 1 866 774-1893  
marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca

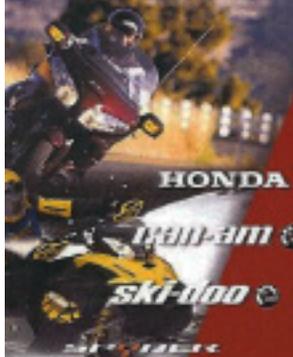
**MARIE-EVE PROULX** Députée de Côte-du-Sud  
Ministre déléguée au Développement économique régional  
Ministre responsable des régions Chaudière-Appalaches,  
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Bonne  
année 2021!

**BERNARD GÉNEREUX**  
GÉNÉREUX DÉPUTÉ  
MONTMAGNY / GLET-AMOURSKA-  
RIVIÈRE-DU-LOUP

www.bernardgenereux.ca



735, Taché, Saint-Pascal  
(Québec) GOL 3Y0

Tél. : 418 492-3632  
Téloc. : 418 492-8604  
Sans frais : 1 888 297-3632

HONDA  
YAMAHA  
SKI-DOO

**Jean MORNEAU**  
www.jeanmorneau.com

**Recyclage Guy Gagné 2007**

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD  
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

**DECOR SURFACES**

**DUMAIS**  
camilledumais.com

1005, rue Lévesque  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

**Coiffure Céline Design**

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église  
St Bruno de Kamouraska GOL 2M0



**lunik**  
TABAGIE ACCOMMODATION

**lunik inc.**  
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE  
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122  
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

**Idée Fixe**  
CADEAUX JOUETS

492-2222

**Résidence funéraire Daniel Caron**

Pré-arrangement (garantis en fiducie)  
Crémation Daniel Caron, Thanatologue, ambulancier  
Funérailles traditionnelles  
Service d'ambulance  
353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc GoL 3Y0



**point S**  
CERTIFIÉ POIDS LOURD

**Pneus F.M. inc.**

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
418.492.6035 • 1.800.463.1375
- Mécanique générale
- 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
418.492.2907
- point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

**Service de Pneus Marcel inc.**

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile  
- agricole

**418 492-2915**  
622 boul. Hébert  
Saint-Pascal



**MALLETTE**

Mallette  
Société en collectif  
Comptables agréés

**Gilles Lebel, ca**

Tél. : (418) 492-3515  
Téléc. : (418) 492-9640  
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

**PME INTER**

**Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre**  
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon  
Me Dorisse St-Pierre  
Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal  
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294  
Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

**COMITÉ DES BÉNÉVOLES**

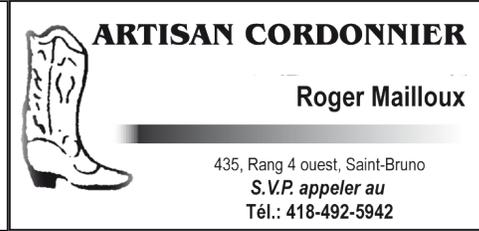
**Repas après les funérailles Saint-Bruno**

Ghislaine Gagné 418-492-6543  
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

**ARTISAN CORDONNIER**

**Roger Mailloux**

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno  
S.V.P. appeler au  
Tél.: 418-492-5942



**Fabrique St-Bruno**

418 492-2986

Tous les vendredis de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B  
Saint-Bruno-de-Kamouraska

**Le Domaine Brulois**

**HÉBERGEMENT**

Personnes autonomes et semi-autonomes  
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.  
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0 (418) 492-7075



Andrée Michaud

510 rang 5  
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824  
and\_micho@yahoo.ca

**La Michelaine**  
Mohair



**Centre-Femmes**  
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Tél. : 418 492-1449  
Téléc. : 418 492-9021  
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com



**Garde paroissiale**

**Saint-Bruno**

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

**Distinction Coiffure**

143, route du Petit Moulin  
St-Bruno-de-Kamouraska QC  
GOL 2M0  
418 492.6311  
Manon Thériault prop.





# CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

RBQ: 8344-2053-11

## Rémy Thériault

339 rue Lessard  
Saint-Pascal (Québec)  
Tél. : 418 492-9489  
theriaultremy@hotmail.com

## Entrepreneur en construction et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



Membre affilié



## Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier PHARMACIENS

### Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Saint-Pascal (QC) GOL 3Y0
Samedi	9 h à 17 h	Tél. : 418 492-1234
Dimanche	10 h à 13 h	Télec. : 418 492-6221
		Courriel : bsr@famillprix.com



## Municipalité Saint- Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1  
Saint-Bruno-de-Kamouraska  
(Québec) GOL 2M0

Téléphone : 418 492-2612

Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca



## Club des 50 ans et plus

321, rue de l'Église, Bureau 3  
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente  
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

# BASIE|32

web design impression



## Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

## Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église  
Saint-Bruno

418-492-7803



## provigo

ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry  
Saint-Pascal-de-Kamouraska  
(Québec) GOL 3Y0  
Tél : 418 492-1034  
Fax : 418 492-1035  
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca

Faites votre provigo, si vite, si bon ...

www.provigo.ca

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

EXCAVATION ET TERRASSEMENT

TRANSPORT ET VENTE  
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION  
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

## Transport Pierre Dionne

R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire

Cell. : 418.868.9486

Tél. : 418.852.1222

Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel  
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0



**Desjardins**  
Caisse du Centre  
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska